PRESENTATION DU LABORATOIRE. PERIMETRE D'ACTIVITES

Nous sommes un laboratoire monosite, polyvalent et indépendant réalisant plus de 95 % des examens sur site. Nous réalisons les prélèvements au laboratoire et si besoin au domicile des patients ne pouvant pas se déplacer.

Nous possédons les équipements et les ressources nécessaires pour la réalisation des examens les plus courants de biochimie, immuno-analyse, hématocytologie, hémostase, immuno-hématologie, bactériologie, mycologie et depuis peu biologie moléculaire pour la PCR COVID-19 et la PCR grippe.

Les examens spécialisés ne pouvant être réalisés sur place sont sous-traités. Notre principal sous-traitant est le laboratoire CERBA.

Les délais de rendu des résultats sont de 1 à 2 jours pour les examens courants réalisés sur site en dehors des examens de bactériologie (1 à 3 jours) et de mycologie (1 mois).

En application des dispositions législatives et réglementaires françaises, les résultats des examens urgents sont rendus dans un délai qui répond à la situation d'urgence.

Les biologistes médicaux sont disponibles pour vous aider à interpréter vos résultats.

COUT DES EXAMENS

Avec ordonnance

Nous réalisons le Tiers Payant. Selon la part des frais qu'ils prennent en charge, c'est l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé qui nous règlent directement.

Certains examens ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie. Dans ce cas nous vous avertissons et demandons votre accord au préalable.

Sans ordonnance

-Vous avez la possibilité de réaliser des examens biologiques sans ordonnance. Les biologistes médicaux sont disponibles pour vous aider dans le choix des examens adaptés à votre situation.

Les examens vous seront facturés au tarif fixé par la Nomenclature des Actes de Biologie Médicale de l'assurance maladie sans surcoût.

-La recherche des infections sexuellement transmissibles (IST) suivantes est prise en charge à 100 %* sans ordonnance, sans rendez-vous et sans avance de frais : VIH, Chlamydia, gonocoque, syphilis et hépatite B.

*(prise en charge pour les assurés sociaux immatriculés en France à 100 % pour les moins de 26 ans et sur présentation d'une complémentaire santé pour les plus de 26 ans).

EXAMENS ET PARTICULARITES

Certains examens nécessitent un consentement de votre part (cas des analyses génétiques). Il vous sera demandé au préalable.

Certains examens nécessitent des conditions particulières (réalisation à jeun, à distance d'un traitement, à un horaire particulier). Elles seront vérifiées au préalable.

Nous espérons que vous serez satisfaits de nos prestations.

Toute réclamation est possible auprès d'un membre du personnel qui l'enregistrera pour prise de connaissance par la direction.